

Urbanisme et environnement

Avec le soutien, entre autres, du conseiller Daniel Proulx et des membres du CCU*, j'ai réussi à préserver le caractère champêtre de Léry grâce à la mise en place de normes urbanistiques exigeantes et tournées vers l'avenir.

Ensemble, nous avons :

- **Protégé à perpétuité** 5,4 hectares de milieux naturels grâce à une entente historique avec Héritage Saint-Bernard;
- **Préservé 50% des boisés et les endroits humides** dans les futurs projets immobiliers;
- Adopté une résolution visant à protéger les quatre lots du Boisé Châteauguay-Léry dans l'emprise municipale et reçu l'appui de la MRC de Roussillon par résolution;
- Favorisé des **mesures urbanistiques pour protéger l'environnement** :
 - Créé des zones tampon de boisés de 10 mètres ou plus entre les développements existants et les futurs projets immobiliers;
 - Réduire les ilots de chaleur (toitures plus pâles, plantation d'arbres)
 - Contrôler l'écoulement des eaux pluviales;
- Mandaté Héritage Saint-Bernard à **protéger l'aubépine ergot de coq** dans les futurs projets immobiliers;
- Ajusté les règlements urbanistiques pour optimiser la jouissance des terrains restreints des nouveaux quartiers;
- Mis en ligne les permis pour un meilleur service aux citoyens;
- Réduit l'usage du papier en créant un milieu de travail informatisé;
- Soutenu les actions de préservation de la Société d'aménagement du parc des Îles-de-la-Paix.

*CCU : Comité consultatif en urbanisme